

Services aux étudiants (SAE)
Programme d'appui financier aux projets étudiants

Services aux étudiants (SAE)
Programme d'appui financier aux projets étudiants

Services aux étudiants (SAE)
Programme d'appui financier aux projets étudiants

1. Projet : Programme d'appui financier aux projets étudiants

1.1 Promoteur : Services aux étudiants. Animation communautaire.

- Caroline Roy, directrice des services aux étudiants
- Carlos Castano, coordonnateur aux services d'aide et à la vie étudiante
- Philippe Bernier et Maude Lemire-Desranleau : technicien à l'animation communautaire et conseillère à la vie étudiante.

1.2 Objectifs du programme :

- Soutenir et valoriser les initiatives étudiantes;
- Compléter l'offre de financement aux projets étudiants qui existe au CVM. Plus précisément, offrir un financement complémentaire pour les initiatives étudiantes issues des comités de concentration étudiants¹ et des comités thématiques ainsi que pour les initiatives étudiantes individuelles (évaluées en fonction de leurs retombées et de leurs liens avec les activités du CVM);
- Diversifier l'offre d'activités étudiantes pour la communauté du cégep du Vieux Montréal;
- Développer ou consolider des liens entre les services aux étudiants et les programmes.

2. Liens avec le plan stratégique du CVM: *1.4 Milieu d'apprentissage riche et stimulant — Soutenir les activités péripédagogiques et parascolaires comme moyen de consolider les apprentissages en créant des alliances entre les SAE et les programmes d'études et implanter un modèle d'animation dans le secteur communautaire.*

3. Critères

- Initiative étudiante;
- Montant maximum de la demande : 200\$;
- Le projet doit s'inscrire à la programmation d'un comité de concentration formé d'étudiants de l'AGECVM ou d'un comité thématique;
- Les initiatives étudiantes individuelles seront évaluées en fonction de leurs retombées et de leurs liens avec les activités du CVM;
- Les étudiants participants aux projets ne doivent être ni salariés ni crédités pour ce projet.

- **Ressources non financières fournies par les services aux étudiants :**
- La réservation d'espaces pour la vente dans le hall d'entrée;
- La réservation de locaux de classe; La réservation des cafétérias et de l'Exode;
- L'aménagement des espaces réservés avec le mobilier disponible au collège;
- Le soutien audiovisuel (des coûts sont engagés pour salarié-élève, le cas échéant);
- La demande de permis d'alcool (différents coûts sont engagés);
- Le soutien du service des communications pour la production d'outils graphiques et la diffusion de la promotion sur les différentes plates-formes du Cégep.

¹ Comités de concentration étudiants : comités d'étudiants inscrits dans un programme d'études et qui reçoivent du financement de l'AGECVM. Ce comité peut organiser des activités d'intégration, des activités en lien avec leur champ d'études (conférences et expositions) et des activités de nature sociale.

**Services aux étudiants (SAE)
Programme d'appui financier aux projets étudiants**

Formulaire de demande d'appui financier – projet étudiant

Identification du porte-parole-étudiant

Nom, Prénom : _____
Matricule : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Programme : _____

Au besoin, joindre un extrait de procès-verbal d'une réunion du comité étudiant (comité de concentration et comité thématique) entérinant le projet.

Description du Projet

Date de réalisation : _____
Lieu de réalisation : _____
Description du projet :

Budget

Revenus	Prévision (\$)
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Montant demandé aux SAE (maximum 200 \$) : _____

Un bilan du projet devra obligatoirement être remis aux SAE dans les deux semaines suivant la fin de la réalisation du projet et devra inclure une évaluation sommaire du déroulement (5 lignes), les apprentissages réalisés (5 lignes), un bilan financier qui présente les dépenses et les revenus réels et des photocopies des factures couvrant le montant demandé au SAE.

Services aux étudiants (SAE)
Programme d'appui financier aux projets étudiants

Exemples de projets admissibles au programme d'appui financier

- Le comité de concentration du programme de travail social souhaite prévoir une sortie dans un organisme communautaire pour participer à une activité de cuisine collective. À travers cette activité, les étudiants se familiariseront avec un milieu de travail potentiel, participeront concrètement à une activité en lien avec leur programme d'étude et le groupe d'étudiants participants tisseront des liens ensemble. L'organisme demande une contribution de 15 \$ par participant et les étudiants ne peuvent s'offrir une telle dépense. Le groupe de 10 étudiants demande aux SAE 100 \$ afin de couvrir une partie des inscriptions ce qui réduit le coût d'inscription à 5 \$/ personne.
- Le comité de concentration du programme de sciences de la nature souhaite organiser une sortie d'observation de la faune et de la flore dans une réserve faunique à proximité de Montréal. Cette activité est offerte d'abord aux étudiants du programme, mais s'il reste des places dans l'autobus elle sera ouverte à toute la communauté du CVM. Cette activité se fait sur une base volontaire, sans crédit prévu dans un cours. Le comité étudiant demande aux SAE de couvrir une partie des frais de location d'autobus.
- Un groupe d'étudiants en histoire de l'art vont faire un stage non crédité dans les galeries d'art à Chicoutimi. Ils ont besoin d'argent pour les frais de subsistance.

Exemples de projets non admissibles

- Un étudiant est en train de préparer un échange international qu'il souhaite faire de son propre chef durant la période estivale. Il cherche des sous pour son projet personnel : **Le projet doit s'inscrire à la programmation d'un comité de concentration ou d'un comité thématique de l'AGECVM. De plus, le projet personnel n'a pas de retombées directes sur les activités du CVM.**
- Une enseignante de TEE demande aux étudiantes de réaliser une activité de financement pour le programme. La réalisation de cette activité constitue le travail final de ce cours : **Les étudiants participants aux projets ne doivent être ni salariés ni crédités pour leur engagement. De plus, le projet doit émaner des étudiants.**
- Des étudiants du stage OPTMONDE demandent du financement pour leur stage : **Étant donné que c'est un stage crédité, ces étudiants doivent s'adresser à la Direction adjointe des études du programme concerné pour évaluer différentes avenues en fonction des ressources disponibles. De plus, les étudiants participants aux projets ne doivent pas être crédités pour leur engagement.**
- Des étudiants du stage Sénégal en santé demandent du financement pour leur stage : **Étant donné que c'est un stage crédité, ces étudiants doivent s'adresser à la direction adjointe des études du programme concerné pour évaluer différentes avenues en fonction des ressources disponibles. De plus, les étudiants participants aux projets ne doivent pas être crédités pour leur engagement.**